

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 27 MAI 2014

M. Pierre-Alain Clément, Syndic, synthétise le rapport ci-après:

"En séance du 28 mai 2013, le Conseil général transmettait au Conseil communal le postulat n° 81 de M. P. Odermatt et de Mme M. Jordan, ainsi que de 30 cosignataires, lui demandant d'étudier la participation de Fribourg au 'Réseau mondial OMS des villes amies des aînés'.

L'objectif du Réseau mondial OMS des villes amies des aînés est d'encourager et d'aider les villes à améliorer la qualité de vie de leurs aînés dans les domaines suivants:

- *espaces extérieurs et bâtiments;*
- *transports;*
- *logement;*
- *participation au tissu social;*
- *respect et inclusion sociale;*
- *participation citoyenne et emploi;*
- *communication et information;*
- *soutien communautaire et service de santé.*

Le Conseil communal constate que tous les domaines d'intervention proposés dans ce programme sont également traités dans le 'Concept Senior+'¹, mis actuellement en consultation auprès des Communes fribourgeoises par l'Etat de Fribourg.

En effet, le Concept Senior+ propose un plan de mesures², qui concentre l'action des pouvoirs publics sur les cinq domaines suivants:

- *le travail;*
- *le développement personnel;*
- *la vie associative et communautaire;*
- *les infrastructures, l'habitat et les services;*
- *les soins et l'accompagnement social à la personne fragilisée.*

Pour chacun de ces domaines d'intervention, le concept:

- *énonce les enjeux et précise les objectifs politiques;*
- *donne un aperçu des mesures existantes;*
- *définit les axes d'intervention et les axes organisationnels permettant d'atteindre ces objectifs.*

¹ http://www.fr.ch/sps/files/pdf63/5914_f.pdf

² http://www.fr.ch/sps/files/pdf63/5913_f.pdf

Dès lors, comme un processus cantonal débouchant sur de nouvelles lois et de nouveaux objectifs politiques est actuellement en cours, le Conseil communal n'estime pas opportun de participer simultanément à une labélisation de portée internationale."